



ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

LE PRÉSIDENT

CC/CB

Paris, le 11 Mai 1989

Maître,

Je tiens à vous remercier de l'envoi de votre ouvrage sur les Procédures Européennes du Droit de la Concurrence et de la Franchise et à vous féliciter pour la qualité du travail accompli.

Vous savez combien l'Assemblée que je préside est attachée au développement de la Franchise en France et à la prééminence de son rôle en Europe. Des ouvrages comme celui que vous venez de publier devraient aider les Chefs d'entreprise à y parvenir.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Philippe CLEMENT

Maître Olivier GAST
1, avenue Bugeaud
75116 PARIS